

## RÉAFFECTATION D'ÉGLISE

# Brassage en plein chœur

Les désacralisations d'églises se multiplient et leur réaffectation suscite parfois des questions, voire de farouches oppositions. À Malonne, dans la banlieue de Namur, la chapelle du Piroy vient de se muer en « Brasserie du clocher » sans provoquer de levée de boucliers.



© Magazine L'oppel - José Gérard

**DANS L'ÉGLISE RÉNOVÉE.**

Un lieu de brassage et de convivialité.

La chapelle du Piroy est un des lieux de culte de la paroisse de Malonne. Elle a abrité les activités d'une communauté chrétienne très dynamique jusqu'il y a six ans. Après la nomination d'un nouveau curé dans la paroisse, la communauté s'est un peu

effilochée et les offices n'y ont plus été célébrés. Résultat : laissé à l'abandon et privé de chauffage, l'édifice s'est peu à peu dégradé, au point que les plafonds s'effondraient et que le clocher menaçait de s'écrouler. La fabrique d'église cherchait donc à s'en débarrasser.

**SAUVER LE LIEU**

De leur côté, Alex Vandurme et Jean Cheffert, deux passionnés de bière et de brassage, avaient depuis pas mal de temps le projet d'implanter une micro-brasserie à Malonne, le village de leur

cœur. Ils se sont donc mis en contact avec la fabrique d'église, qui avait déjà entamé une procédure de désacralisation. « *Nous sommes allés expliquer notre projet lors d'une réunion du conseil de fabrique. Nous voulions être sûrs qu'ils en perçoivent bien l'esprit : intégration dans le village, respect du voisinage, mais aussi respect des valeurs qui ont animé le lieu.* »

Les autorités diocésaines, un peu heurtées par la manière dont l'église Saint-Jacques à Namur a été récemment réaffectée en commerce de vêtements, ont exigé que tous les éléments religieux disparaissent. « *Le service de l'évêché Art, culture et foi a identifié les éléments qu'il souhaitait récupérer à des fins de conservation : un tableau de la Nativité, la pierre d'autel et le tabernacle. Nous avons aidé à leur démontage.* » Un seul élément qui rappelle la fonction religieuse a subsisté : la cloche. Le conseil de fabrique a fait état du lien affectif qui unissait les

personnes à cet objet, acquis grâce aux dons des paroissiens. La cloche, qui appartient toujours à la fabrique d'église, a donc été dépendue pour la réalisation des travaux et elle sera laissée en dépôt dans le bâtiment pour être exposée à la vue des visiteurs, avec panneau explicatif. Dédiée à Philomène, la sainte patronne de la chapelle, elle a donné son nom à la première bière brassée sur place. « *Pour le reste, nous voulions jouer la transparence et chaque fois que nous nous sommes trouvés devant un élément qui pouvait avoir un caractère religieux, nous avons consulté la fabrique d'église.* »

### UN PROJET À DEUX FACES

Le premier objectif des promoteurs est de transmettre leur passion de la bière. Pour Alex, qui s'intéresse à la fabrication de ce breuvage depuis vingt ans, il s'agit d'une boisson noble. « *Je suis toujours triste lorsque, pour un mariage, on pense immédiatement à un bon vin français, alors qu'il y a au moins autant de richesse dans la bière. Nous allons donc, en plus de la fabrication, donner des cours de zythologie (l'équivalent de l'œnologie pour la bière) pour apprendre à la déguster, à l'associer aux mets et même à brasser pour ceux qui le souhaitent.* »

Le deuxième volet du projet concerne davantage le village et en particulier ses habitants que Jean et Alex ont en effet voulu associer à leur projet. Plus de soixante personnes ont ainsi déjà participé aux travaux de rénovation du bâtiment, mais ont aussi aidé à trouver la meilleure recette de bière, et à l'embouteillage. Suite au dépassement du budget initial en

raison de quelques mauvaises surprises, ils ont également lancé un crowdfunding (financement participatif) qui a assez rapidement atteint son objectif. Des centaines de personnes ont apporté « leur bière à l'édifice » par une contribution financière.

### DES RÉACTIONS POSITIVES

La chapelle du Piroy a été le siège d'une grande vie communautaire pour les chrétiens qui s'y rassemblaient. Pourtant, les personnes qui y étaient fort impliquées réagissent plutôt positivement à sa nouvelle affectation. « *Je trouve sympa que le bâtiment retrouve une nouvelle vie. J'y ai passé de bons moments. Je m'y suis marié, j'y ai baptisé mon enfant...* », explique l'une d'elles, qui a participé aux travaux. Georges Lamotte, l'ancien curé qui a animé cette communauté, est du même avis : « *Bien sûr, l'aspect spirituel est absent de ce projet de brasserie. Mais il permet au moins de retrouver la convivialité qui était liée à ce lieu.* »

### PARCOURS D'ARTISTES

Le projet de ces deux brasseurs amateurs est un projet passion, dont ils n'espèrent pas tirer un bénéfice financier. Ils ont d'ailleurs tous deux un travail qui les occupe beaucoup et n'ont pas l'intention de le quitter. Alors, si l'activité devait se développer et générer du profit, Alex et Jean ont l'intention de l'utiliser pour créer de l'emploi local et engager une personne qui pourrait les aider au quotidien. Une autre manière de faire vivre le village.

Par ailleurs, les premiers brassins sont à peine arrivés à maturation que les deux associés ont déjà été sollicités pour mettre la « chapelle-brasserie » à disposition d'autres projets. Les deux passionnés n'y font pas d'opposition de principe, mais ils posent des limites : ce qui pourrait y être organisé ne doit pas aller à l'encontre des engagements qu'ils ont pris vis-à-vis des autorités religieuses ou communales et des habitants du quartier. Cela ne doit pas non plus, bien sûr, risquer d'endommager leur matériel de brassage. C'est ainsi qu'ils ont donné leur accord pour que, dès le mois de mars, l'église abrite les œuvres d'une aquarelliste et d'un photographe dans le cadre du parcours d'artistes de la Ville de Namur. Une première activité parallèle qui renoue peut-être davantage avec la vocation spirituelle initiale du bâtiment...

José GÉRARD

## INDICES

**PAS TROP TÔT.** En Irlande, une loi de 1965, attribuant dans les écoles primaires deux fois plus de temps à l'éducation religieuse qu'à l'enseignement des sciences, vient d'être supprimée.



**PRESSIONS.** Depuis l'arrivée au pouvoir du nationaliste Narendra Modi, les vingt-cinq millions de chrétiens d'Inde sont dans une situation délicate. Les prêtres subiraient des pressions et les nouveaux croyants seraient soumis à des campagnes de reconversion.



**CONTRE LES EXPULSIONS.** La Conférence des évêques suisses a pris position contre l'initiative du parti populaire UDC, à l'origine d'un référendum visant à faire expulser du pays les criminels étrangers.

**MÊME CAP.** Alors que la reconnaissance des couples gays anime l'Italie, le pape François a rappelé l'opposition de l'Église catholique aux unions homosexuelles : « *La famille, fondée sur le mariage indissoluble qui unit et permet la procréation, fait partie du "rêve" de Dieu et de son Église pour le salut de l'humanité.* »



**ANTI-LGBT.** Quatre évêques d'Alberta (USA) se sont déclarés opposés aux recommandations imposées aux commissions scolaires de cet État afin de protéger les élèves dont l'orientation sexuelle n'est pas hétérosexuelle.

**POURSUISTES ?** À Lyon, une association de victimes d'un prêtre pédophile menace de porter plainte contre le cardinal Barbarin pour non dénonciation de faits d'agressions sexuelles. Au même moment, au Vatican, on confirme que les évêques ont à prévenir la police lors d'actes pédophiles.